

## **PRÉFET DE VAUCLUSE**

### **PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

#### **COMMUNES DE**

**APT ; GARGAS ; BONNIEUX ; GOULT ; MENERBES ; LACOSTE et BEAUMETTES**

En exécution de l'arrêté préfectoral du **31 MARS 2026**, une procédure de participation du public par voie électronique d'une durée de 31 jours sera organisée du lundi 27 avril 2026 à 9h00 au mercredi 27 mai 2026 à 17h00 sur le projet de création d'une liaison souterraine 90 000 volts entre les postes d'Apt et de Beaumettes (exploitée en 63 000 volts) sur le territoire des communes d'Apt, Gargas, Bonnieux, Goult, Ménerbes, Lacoste et Beaumettes.

Afin de faire face d'une part à une augmentation de la production d'Énergie Renouvelable et d'autre part à résoudre la problématique de corrosions des pylônes, RTE propose de créer une liaison souterraine 63000 volts entre les postes d'Apt et de Beaumettes.

Pendant toute la durée de cette participation du public par voie électronique, le dossier sera consultable :

- sur le site internet des services de l'État en Vaucluse à l'adresse suivante :

[www.vaucluse.gouv.fr/publications/PPVE/APT-BEAUMETTES](http://www.vaucluse.gouv.fr/publications/PPVE/APT-BEAUMETTES)

- au travers d'un registre dématérialisé à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/liaison-souterraine-apt-beaumettes>, registre ouvert du lundi 27 avril 2026 à 9h00 au mercredi 27 mai 2026 à 17h00

- à la préfecture de Vaucluse – 2 avenue de la folie – Bâtiment A - 1<sup>er</sup> étage – bureau 140 – du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h,

- à la sous-préfecture d'Apt - Place Gabriel Péri – 84400 APT – du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Pour toute consultation du dossier sur support papier, une demande préalable devra être faite à l'adresse suivante [pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr) l'objet ci-après APT-BEAUMETTES devant être bien précisé. Cette demande doit être présentée au plus tard le mercredi 20 mai 2026 à 16h00.

Cette demande peut également s'effectuer, dans les mêmes délais, par téléphone au numéro suivant : 04.88.17.82.24

Pendant toute la durée de la participation du public, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique via l'adresse mail suivante :

[liaison-souterraine-apt-beaumettes@mail.registre-numerique.fr](mailto:liaison-souterraine-apt-beaumettes@mail.registre-numerique.fr)

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/liaison-souterraine-apt-beaumettes>

Seules les observations parvenues du lundi 27 avril 2026 à 9h00 au mercredi 27 mai 2026 à 17h00 seront prises en considération.

Toutes informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Réseau d'Electricité de France - 99 rue de Lyon - 13015 MARSEILLE - Mme Aurélie GAYET - 04.88.67.43.06

À l'issue de la participation du public, le préfet de Vaucluse pourra déclarer l'utilité publique du projet.

Au plus tard à la date de publication de la décision prise par le Préfet de Vaucluse, seront publiées sur le site internet des services de l'État en Vaucluse : [www.vaucluse.gouv.fr/publications/PPVE/](http://www.vaucluse.gouv.fr/publications/PPVE/) APT-BEAUMETTES, la synthèse des observations et propositions déposées par voie électronique, avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que dans un document séparé les motifs de la décision.

Le présent avis est publié sur le site internet des services de l'État en Vaucluse, affiché dans chacune des mairies concernées ainsi que sur le lieu de réalisation du projet

Avignon, le **31 MARS 2020**

Pour le Préfet, et par délégation  
Le Sous-Préfet d'Apt



Eric PIERRAT